Programme de formation préparatoire
Permis L5

PRÉREQUIS :

La catégorie B du permis de conduire vous autorise à conduire, sur le territoire national uniquement, un scooter à deux ou à trois roues, à condition que :

vous soyez titulaire du permis de conduire de la catégorie B depuis au moins 2 ans,

et que vous ayez suivi une formation pratique.

La formation peut être suivie dès le mois qui précède la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis B.

Si vous avez obtenu votre permis B (avec l'équivalence A1) avant le 1er mars 1980, vous êtes dispensé de cette formation.

OBJECTIF

Même si le scooter peut paraître plus simple d'accès qu'une moto, il est soumis aux mêmes lois physiques et ne se conduit pas du tout comme une voiture ! Un deux-roues, même léger, est capable de circuler à plus de 100 km/h. Il peut accélérer beaucoup plus fortement qu'une voiture du fait de son faible poids, et reste un deux-roues avec des contraintes particulières liées à la stabilité, à la prise des virages, et au freinage à commandes séparées.

APTITUDES :

2 heures de théorie :

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur.
- Des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.
- Sensibilisation à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).
- Apprentissage des risques concernant l'adhérence.
- Prise de conscience physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

2 heures de pratique hors circulation (« sur plateau ») :

- Prise en main du véhicule
- Vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage...
- Sensibilisation sur le positionnement du regard
- Formation à l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

3 heures de pratique en circulation :

Programme de formation préparatoire
Permis L5

• Circulation en et hors agglomération.

• Apprentissage d'une conduite sereine, en adéquation avec le code la route et respectueuse des autres usagers de la route.

COMPÉTENCES :

2 heures théoriques pour connaître les risques liés à la conduite d'un deux-roues

Durant ces 2 heures, vous échangerez notamment avec les autres participants sur la notion d'accidentalité, l'équipement du conducteur et de son passager, l'entretien et la sécurité de votre deux-roues, la conduite par temps de pluie ou de nuit…

2 heures de maniabilité hors circulation

Pendant cette période, vous apprendrez à maîtriser votre véhicule et vous serez sensibilisé aux situations d'urgence (évitement, freinage).

3 heures en circulation pour apprendre à circuler avec les autres

Durant ces 3 heures, en et hors agglomération, vous apprendrez à adapter votre vitesse aux conditions de circulation et à partager la route avec les autres conducteurs.

A l'issue de la formation, l'école de conduite vous remettra une attestation de suivi de formation à la conduite des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e sous la forme d'une carte au format « carte de crédit ».

Cette attestation devra être présentée en cas de contrôle, en complément du permis de conduire en cours de validité.

En cas d'invalidation ou d'annulation de votre permis B, le bénéfice de la formation restera acquis.

Durée :

- Conduite L5 (théorie + pratique) : 7h00

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MOBILISÉS :
L'établissement met à disposition de l'élève les moyens pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation. Pour l'enseignement théorique, les cours sont dispensés dans un local agréé et équipé de matériels et supports pédagogiques adaptés et/ou sur le plateau hors circulation.
Pour l'enseignement pratique, les véhicules et remorques utilisés sont tous réceptionnés pour l'enseignement de la conduite, assurés, régulièrement entretenus et offrant le meilleur niveau de sécurité.
Les formateurs sont tous titulaires du diplôme d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que de l'autorisation administrative d'enseigner en cours de validité.

MODALITÉ D'ÉVALUATION :
Contrôle continu

Programme de formation préparatoire
Permis L5

DÉLAIS D'ACCÈS :

La formation prend effet le jour de la signature du contrat, pour une durée de 7 mois. Le calendrier de formation est établi par l'établissement en concertation avec l'élève, en fonction de leurs disponibilités respectives.

EDOF/CPF : Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, dans les 15 jours calendaires avant le 1er jour de formation.

Toute demande préalable de prise en charge par le Pôle Emploi, au plus tard, dans les 3 semaines avant le 1er jour de formation.

TARIFS :

- FORMATION UNITAIRE 350€ TTC
- FORFAIT 350€ TTC

ACCESSIBILITÉ :

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap peut être garantie sous réserve que nous puissions adapter la prestation à vos besoins spécifiques.

Merci de nous consulter pour envisager ensemble les modalités d'adaptations pour la formation.

Contact : M. Clément Gratacap – contact@aude-permis.com – 04 68 27 24 91

Mise à jour le 02/10/2026 Vers 2.1

Programme de formation préparatoire
Permis L5

POUMES LEZIGN-A1AN
65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com
EURL audepermis com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z
TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie